

Guide des adhésions compétitives FQME



Une **adhésion compétitive** confère le statut **membre compétitif** pour sa période de validité.

Pour jouir sans restriction des couvertures d'assurance qu'elle contracte, la FQME doit s'assurer que les participants à ses activités sanctionnées soient membre de la fédération, incluant les officiels, entraîneurs et bénévoles.

Les adhésions compétitives sont disponibles sur une base annuelle ou journalière et couvrent les membres durant leur pratique **encadrée ou autonome** sur des **structures artificielles d'escalade** (SAE) des **organisme-membres** (O-M) de la FQME.

AVANTAGES pour les membres compétitifs

Assurance responsabilité civile: En cas de faute de votre part causant des dommages matériels et/ou corporels à une autre personne lors de la pratique de l'escalade sportive, encadrée ou non. Elle couvre les frais d'enquête, les frais juridiques, l'indemnité suite à un règlement et les intérêts sur jugement.

Assurance accident complémentaire: Cette assurance vous protège en cas de décès ou de blessures qui surviennent lors d'un accident au Québec ou chez des O-M de la région d'Ottawa. Elle couvre le décès accidentel, l'invalidité totale et permanente, les indemnités en cas de fractures, le remboursement des frais paramédicaux, les frais d'ambulance et les frais d'évacuation et de sauvetage.

RESPONSABILITÉS des membres compétitifs

Être détenteur d'une adhésion compétitive valide lors de la pratique de l'escalade sportive ou l'implication à un événement sanctionné.

S'informer sur le statut d'organisme-membre du lieu de pratique.

Pratiquer à la hauteur de ses habiletés.

Tarifs des adhésions compétitive

en date du 1er septembre 2026 *

ADHÉSION COMPÉTITIVES	Prix	Notes
Annuelle	\$35	Automatiquement ajoutée aux licences compétitives des participants résidents du Québec.
Annuelle (Ontario)	\$35	Automatiquement ajoutée aux licences compétitives des participants résidents de la région d'Ottawa.
Journalière	\$4	Obligatoire pour les participants non-membres d'un événement sanctionné.
Bénévole <i>Annuelle</i>	\$0	Offre une couverture uniquement durant les quarts bénévoles du membre sur des événements sanctionnés.

L'achat d'une adhésion engendre la signature d'une reconnaissance des risques inhérents à la pratique de l'escalade compétitive intérieure, d'un consentement à l'autorisation de publication et d'utilisation de photos et vidéos, d'un code de conduite, de la politique de la FQME en matière de protection de l'intégrité, de la politique de remboursement et du protocole de gestion des commotions cérébrales.

* prix valides pour au moins 1 an. Sujets à changements au-delà du 1er septembre 2027